

Comité directeur 29/03/2016

présents :

Coralie Gruérin ; Marie Assaud ; Annick Bulliot ; ; Guy Brochier ; Bernard de Miscault ; Aude Priestley ; Christophe Lègue ; Claude Py ; Angélique Gravier

- 1) Forum des associations du 3 septembre :
Mise en place des conditions et des présences.
Possibilité de faire faire des essais d'escalade aux enfants et aux adultes.

- 2) Gestion du matériel adultes : EPI
Le matériel a été récupéré par Angélique Gravier.
Tout n'a pas été retrouvé ou identifié.
Conditions de prêt : le matériel de sécurité individuel peut être prêté en respectant des conditions de gestion et de traçabilité.
Actuellement il y a peu de demandes individuelles, à part pour les DVA .
Le matériel sera réservé aux sorties encadrées par le club ;
Il sera demandé une caution, un chèque à valeur unique, et le remboursement exacte à valeur du matériel sera demandé si nécessaire.
Le matériel est à demander à Angélique.
Un règlement figurera sur le site.
En cas d'utilisation d'un matériel personnel pendant une sortie encadrée il faut considérer que c'est un matériel mis à disposition. Aussi, compte tenu de l'obligation de sécurité qui nous incombe, il est préférable d'utiliser le matériel collectif du club plutôt que des matériels personnels (encadrants et / ou participants).

- 3) SAE
cf compte rendu de la réunion du 18mai de la section escalade.
Pour cette section, une boîte à lettre va être demandée à la mairie.
Reste à organiser l'accès à la clé de la salle.
Mise en place d'une grille d'évaluation du niveau en escalade., nécessaire pour l'accès des grimpeurs aux horaires libres. Perspective de passer au livret pour ceux qui le souhaitent.
Une information sera donnée aux grimpeurs .
Un bracelet à fixer au baudrier sera remis après l'inscription au club et à la SAE et quand la personne figurera sur le listing tenu à jour par les responsables des adhésions . .
La formation nacelle destinée aux BE et aux bénévoles qui le souhaitent aura lieu avant la compétition de décembre .

- 4) Budget
Il est en équilibre.
La carte découverte passe à 10€ .
Le tarif annuel pour accéder à la SAE sera de 10 € pour les adultes et de 5€

pour les enfants.

Des investissements sont prévus pour ouvrir de nouvelles voies en SAE